

# LINKY ... S.E.S COMMUNIQUE

L'installation des compteurs LINKY fait l'objet d'une forte préoccupation de la part de nos adhérents.

En effet, en l'état des connaissances scientifiques sur les nuisances pouvant être occasionnées par ces compteurs sur la santé publique, notre association La Sône – Environnement - Santé demande que soit appliqué le principe de précaution.

De plus, après installation, ces compteurs vont devenir un véritable outil de surveillance à distance. Ils enregistrent en continu, des informations personnelles permettant d'identifier, de renseigner et d'agir sur les conditions de vie des usagers, ce qui est en totale contradiction avec le droit au respect de la vie privée.

En plus de tous les problèmes déjà signalés par des abonnés suite à l'installation de ces compteurs (manque de puissance de l'installation, dysfonctionnement de certains appareils, ...), il faut s'attendre à ce qu'il y ait une incidence financière sur nos factures dans les années à venir.

Devant un tel constat, l'association SES ne peut pas rester indifférente.

En réunion, le 22 juin, les adhérents de SES se sont prononcés contre l'installation de ces compteurs.

Pour les Sônois, le site [www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous) annonce que le programme d'installation doit débuter en juillet 2018.

Aujourd'hui, de très nombreuses communes ont manifesté leur hostilité à la pose de ces compteurs « intelligents ».

Notre association va rapidement prendre contact avec la municipalité de La Sône pour qu'elle se positionne face à ce problème.

Il faut être nombreux pour être mieux écoutés et ainsi faire pression sur nos élus : municipalité, conseil communautaire, député, conseillers départementaux.

Sônois, n'hésitez pas à faire connaître votre réprobation auprès de l'association.